

## HALTE-REPIT "LES 3 MOULINS"

### UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Le projet est parti d'un constat par l'analyse des besoins sociaux réalisé en 2015 et qui a fait apparaître une augmentation du nombre de seniors ainsi que des maladies neurodégénératives sur le territoire de la ville. De plus, une enquête a été réalisée auprès de cabinets médicaux et tous ont recensé un besoin d'un lieu d'accueil pour les personnes en situation de perte d'autonomie. D'autre part, lorsqu'on est aidant, prendre du temps pour soi est essentiel mais cela devient de plus en plus compliqué. C'est pourquoi la ville de Saint-Sébastien-Sur-Loire a décidé d'ouvrir les portes d'une halte-répit. Trois anciennes aides à domicile sont à l'origine de ce projet et proposent des activités diverses et adaptées pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives : jeux de mémoire, jardinage, cuisine, chants, sorties extérieures (etc.) ainsi qu'un repas partagé le mardi et vendredi. La structure de la Halte-Répit accompagne une dizaine de personnes âgées de plus de 65 ans, et par conséquent, accompagne les aidants familiaux. En effet, accompagner chez soi un proche atteint d'une maladie neurodégénérative peut avoir de lourdes conséquences pour les aidants. Pendant le temps d'accueil, ceux-ci prennent du temps pour eux, se ressourcent et se sentent écoutés.

### ADAPTATION D'UN LOGEMENT ET COMMUNICATION

A partir de ce contexte, trois animatrices seniors du CCAS ont construit et monté le projet. Elles ont contacté le Conseil Départemental pour exprimer leur souhait de proposer, pour les personnes âgées porteuses de maladies neurodégénératives, un lieu d'accueil sans vocation médicale. Par la suite, le Conseil Départemental les a orienté vers la Halte-Répit de la Croix-Rouge



**Saint-Sébastien-Sur-Loire (44)**  
Ville Membre depuis 2016

### OBJECTIFS :

- Offrir occasionnellement du répit aux aidants quelques heures en accueillant les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.
- Permettre aux aidants familiaux de prendre du temps pour soi et de se ressourcer.
- Favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions.
- Maintenir le lien social des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives.

### PRATIQUE :

- Réaliser une analyse des besoins sociaux.
- Contacter les collectivités pour organiser le projet d'adaptation d'un lieu d'accueil.
- Transformer le lieu selon les normes de sécurité et l'adapter pour les personnes à mobilité réduite.
- Communiquer autour du projet.

qui propose un lieu d'accueil fonctionnant avec des bénévoles. Grâce à cette rencontre, l'idée de la Halte-Répét sur la commune a vu le jour. La ville s'est engagée à trouver un lieu conforme aux normes de sécurité : dans une ancienne maison de gardien à l'entrée de l'école de La Martellière (un quartier au sein de Saint-Sébastien-Sur-Loire). Il a fallu adapter le logement en lieu d'accueil pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Au niveau de l'organisation, trois animatrices accueillent les usagers et animent les temps d'ouverture. Elle s'occupent de l'inscription des personnes, préparent les animations, et les courses. Les horaires d'accueil sont de 13h30 à 17h 30 le lundi, mercredi et jeudi et de 11h à 15h le mardi et le vendredi pour les repas. Pour faire connaître ce dispositif, tout un travail autour de la communication a été réalisé : logo, flyers, vidéos, articles de presse, article sur le site internet, dans le magazine local, et surtout travail relationnel avec les partenaires.

### UN PROJET COLLABORATIF

Différents partenaires ont participé au projet : la Carsat a remis une subvention de 13 000 euros pour le financement des travaux d'adaptation du lieu d'accueil. La croix rouge, l'aile de Diane sont aussi des partenaires qui ont quant à eux permis l'orientation des publics. Le CLIC et France Alzheimer ont organisé la réflexion autour du lieu d'accueil.

### LES COÛTS DU PROJET

En 2018, pour l'ouverture de la structure, des subventions ont été perçues : une subvention d'aide au démarrage du fond de modernisation de l'aide à domicile et une subvention de fonctionnement auprès des fonds d'action sociale. Le budget de fonctionnement de 2022 comprend des recettes (facturation aux usagers) à hauteur de 2 300 €, les charge locatives sont de 1 800 €, les denrées alimentaires (repas), entretien, petit équipement ont nécessité 2 200€.

### SUITE DE L'ACTION

La Halte-Répét a eu une restructuration suite à la crise sanitaire du Covid-19. En effet, le nombre de participants a été réduit et une relance, à ce jour, est organisée. Les deux animatrices ont aussi pour projet un jardin intergénérationnel avec les enfants de l'école élémentaire. D'autre part, suite à ce projet, la Ville de Saint-Sébastien-Sur-Loire a signé la charte de "La Ville aidante - Alzheimer" en lien avec France Alzheimer.



### APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Saint-Sébastien-Sur-Loire, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)